



COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Lutte contre la violence

Depuis plusieurs mois, la Ligue Réunionnaise de Football sensibilise et informe l'ensemble des acteurs de notre discipline sur la nécessité du respect, du fair-play et de la lutte contre toutes les formes de violence.

Malgré ces actions, des incidents d'une gravité inacceptable ont récemment eu lieu. Des arbitres ont été victimes d'agressions, conduisant à l'arrêt de rencontres. Ces faits, qualifiés d'agression sur officiel aggravée par effet de groupe, ont notamment entraîné une ITT de 5 jours pour un arbitre.

Décisions de la Régionale Disciplinaire

Afin d'affirmer que de tels comportements ne resteront jamais impunis, les sanctions suivantes ont été prononcées à l'encontre d'un club :

Sanctions individuelles :

- 7 joueurs et 1 dirigeant sanctionnés, entre 1 an et 18 ans

Sanctions à l'encontre du club :

- Retrait des compétitions 2025
- Interdiction de participation aux coupes 2026 et 2027
- Amendes cumulées supérieures à 2 500 €

La Ligue Réunionnaise de Football rappelle avec la plus grande fermeté qu'aucune décision arbitrale, ni aucune circonstance, ne saurait justifier l'agression d'un officiel.

Elle invite tous les clubs et leurs responsables à redoubler de vigilance et à renforcer la prévention et la sensibilisation auprès de leurs licenciés quant aux comportements à proscrire et aux sanctions encourues.

Ensemble, faisons en sorte que le football reste un sport de passion, de respect et de convivialité.